

**Madame RABEAU Nicole**  
Service d'Accompagnement Social  
ESAT de Marlonges  
4, rue du Marais Doux  
17290 CHAMBON  
Tél : 05 46 27 64 64  
Fax : 05 46 27 64 69



MARLONGES, le 22 mars 2011,

Le M.A.I.S. (Mouvement pour l'Accompagnement et l'Insertion Sociale) est une Association nationale, créée en 1987 et composée de professionnels de l'accompagnement.

**Son objectif est de :**

✚ Promouvoir la réflexion, la recherche et la réalisation des projets concernant l'Accompagnement social et professionnel au plan national et régional, par délégation.

**Ses partenaires sont :**

✚ L'ensemble des services, organismes, structures, associations, administrations, élus concernés par l'Accompagnement des personnes en difficulté d'insertion.

**Ses actions sont :**

- ✚ Travail avec le Ministère pour la reconnaissance des Services d'Accompagnement
- ✚ Développement des modules de formation pour les professionnels et pour les usagers des services,
- ✚ Travail de réflexion mené dans chaque région
- ✚ Recherche sur l'Accompagnement
- ✚ Organisation des Journées Nationales de Formation
- ✚ Publications

Depuis 1997, la Délégation Régionale Poitou-Charentes du M.A.I.S. organise des JOURNEES DE REFLEXION autour du CONCEPT D'ACCOMPAGNEMENT, s'associant ainsi à la démarche du M.A.I.S. national, en favorisant également les liens entre les différents acteurs régionaux de l'Accompagnement.

C'est dans cette optique que le groupe de travail M.A.I.S. Poitou-Charentes s'est inscrit pour l'année 2011 en vous proposant :

Une réflexion sur la Loi du 2 janvier 2002 avec un état des lieux :

- ☞ En effet, qu'en est-il aujourd'hui dans nos établissements ?
- ☞ Quelles sont les procédures d'Admission mises en place dans nos services d'accompagnement ?
- ☞ Comment le Livret d'Accueil est-il présenté et expliqué à la Personne Accompagnée ?
- ☞ Quelles sont les diverses grilles d'évaluation utilisées ?
- ☞ Comment pouvons-nous évoluer dans nos pratiques professionnelles pour répondre au mieux aux objectifs de la Loi ?

Les journées régionales se dérouleront les :

- ❖ **Mardi 7 juin 2011 (9h30 à 17h00)**
- ❖ **Mardi 20 septembre 2011 (9h30 à 17h00)**
- ❖ **Mardi 18 octobre 2011 (9h30 à 17h00)**

**Dans les locaux de l'A.D.E.I. - 8, Boulevard du Commandant Charcot**

**17440 AYTRE ( ☎ : 05.46.27.66.01 )**

En espérant que cette invitation pour les trois journées du M.A.I.S. Poitou-Charentes retiendra toute votre attention.

Vous trouverez, ci-joint, un bulletin d'inscription à retourner, accompagné du règlement, **avant le 4 juin 2011**.

Si vous souhaitez avoir des informations complémentaires sur ces journées, n'hésitez pas à me contacter ( ☎ : 06.74.95.16.76 )

Dans l'attente d'une prochaine rencontre, veuillez recevoir l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'administratrice et Déléguée Régionale du M.A.I.S.

**Nicole RABEAU**

**ANNEE 2011**

**BULLETIN D'INSCRIPTION POUR  
LES JOURNEES REGIONALES POITOU-CHARENTES**

A retourner à **Mme. RABEAU Nicole** – Déléguée Régionale Poitou-Charentes du  
M. A. I. S.

4, Rue du Marais – 17290 CHAMBON

Règlement à libeller à l'ordre du M. A. I. S.

Nom :

.....

Service : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

Frais de participation pour les trois journées : **60 Euros (*Repas non compris*)**  
dont participation à l'échelon national 10% : 6 Euros

**Aucune inscription ne peut être prise en compte si elle n'est pas accompagnée du  
règlement**

**A retourner impérativement avant le 4 juin 2011**

**ANNEE 2011**

**BULLETIN D'INSCRIPTION POUR  
LES JOURNEES REGIONALES POITOU-CHARENTES**

A retourner à **Mme. RABEAU Nicole** – Déléguée Régionale Poitou-Charentes du M. A. I. S.  
4, Rue du Marais – 17290 CHAMBON

Règlement à libeller à l'ordre du M. A. I. S.

Nom :

.....

Service : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

Frais de participation pour les trois journées : **60 Euros (*Repas non compris*)**  
dont participation à l'échelon national 10% : 6 Euros

**Aucune inscription ne peut être prise en compte si elle n'est pas accompagnée du  
règlement**

**A retourner impérativement avant le 4 juin 2011**